

CULHAT – Compte Financier Unique 2025

Note de présentation synthétique

Mairie de CULHAT

4 Place de la Charme

63350 CULHAT

Tél : 04.73.70.23.69

Mail : mairie@culhat.fr

La Loi NOTRe du 7 août 2015 définit les dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Une présentation brève et synthétique doit retracer les informations financières essentielles et doit être jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet de la commune de Culhat.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget principal fait apparaître un résultat excédentaire de **88 804,08 €**.

Dépenses de fonctionnement par chapitre – année 2025

Chapitres	Compte financier unique 2025
011 – Charges à caractère général	235 034,27
012 – Charges de personnel	413 030,70
014 – Atténuations de produits	0,00
65 – Autres charges de gestion courante	129 981,20
66 – Charges financières	7 442,27
67 – Charges exceptionnelles	0,00
023- Virement à la section Investissement	0,00
042 – Opérations d'ordre	5 582,00
TOTAL	791 070,44

Recettes de fonctionnement par chapitre – année 2025

Chapitres	Compte financier unique 2025
013 – Atténuations de charges	27 761,48
70 – Produits des services	76 405,01
73 – Impôts et taxes	452 297,01
74 – Dotations et participations	248 288,49
75 – Autres produits de gestion courante	75 117,13
76 – Produits financiers	5,40
77 – Produits exceptionnels	0,00
78 – Reprises sur provisions	0,00
042 – Opérations d'ordre	0,00
TOTAL	879 874,52
Résultat de l'exercice	88 804,08
002 – Résultat antérieur	0,00
TOTAL cumulé	88 804,08

Le chapitre 73 regroupe la plupart des recettes, la plus importante est celle de la fiscalité locale. Le chapitre 74 concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget principal fait apparaître un résultat déficitaire de **3 078,41 €**, dont un excédent antérieur reporté de 26 333,25 €. Le résultat des seules opérations 2025 est déficitaire de 29 411,66 €.

Les restes à réaliser représentent des recettes nettes de 18 589,60 €.

Dépenses

Les dépenses 2025 se sont élevées à **469 196,03 €**.

Les principaux investissements de l'année 2025 ont été les suivants :

- Travaux de voirie : 44 661,00 €
- Photovoltaïques École : 17 478,00 €
- Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes (suite dégâts des eaux) : 16 935,59 €
- Équipements d'agrès : 16 188,00 €
- Rénovation des appartements du presbytère : 14 858,40 €
- Diagnostic et étude du bâtiment de l'ancienne poste : 12 816,00 €
- Lavoir de Bassinet : 11 912,44 €
- Aménagement rue de la Liberté : 11 749,15 €
- Sécurité routière : 10 776,00 €
- Installations générales : 6 679,29 €
- Terrain de pétanque : 4 258,02 €
- Mise aux normes sécurité de la salle des fêtes : 3 066,00 €
- Matériel informatique, de bureau et mobilier : 3 032,20 €

Les remboursements d'emprunts ont été de 100 264,38 €, et concernent :

- Emprunts bancaires : 53 755,23 €
- Autres dettes : 45 098,68 €
- Dépôts et cautionnements reçus : 1 410,47 €

Recettes

Les recettes 2025 se sont élevées à **439 784,37 €** et concernent principalement :

- Emprunt : 145 000,00 €
- Excédent de fonctionnement 2024 reporté : 59 410,52 €
- Subventions d'investissement : 41 748,41 €
- FCTVA 2023 remboursé : 33 532,84 €
- Taxe d'aménagement : 8 674,71 €
- Dépôts et cautionnements reçus : 2 908,52 €